

Fonds de solidarité 2021

La crise sanitaire nous a amenés à remodeler l'organisation de nos ateliers : ceux qui se tenaient dans nos locaux ont été en partie exportés dans les établissements médico-sociaux ; la taille des groupes a été réduite du fait du confinement fréquent par unité dans les établissements.

De ce fait, le coût par participant a pu dans certains cas augmenter, privant quelques personnes en précarité financière de participer à nos ateliers.

C'est pourquoi nous avons décidé de la création d'un fonds de solidarité dont la collecte sera directement reversée aux personnes qui souhaitent reprendre les ateliers sans en avoir les moyens sous forme de réduction des droits d'inscription.

Je participe : 10€ 20€ 50€ 100€ 150€

Autre montant

Pour les **particuliers**, le don ouvre droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable reportable sur les cinq années suivantes. Pour les **entreprises**, il peut être défiscalisé à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire annuel HT.

NOM

Prénom

Adresse

Code postal/ville

Pays de résidence

Téléphone

Courriel

Date de naissance

Je joins un chèque

Je fais un virement

IBAN : FR16 2004 1010 0710 8534 9A03 857

BIC : PSSTFRPPLYO

Fait à _____ , le _____

Signature

